

MISE A JOUR DES COMPETENCES POUR LES FORMATEUR PRAP 2S (Incluant l'accompagnement à la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi)

La formation accompagnement à la mobilité pour les formateurs PRAP 2S et APS ASD permet de mettre en œuvre des formations d'acteurs PRAP 2S (Sanitaire et médico-social) conforme au nouveau référentiel de 2021 dans le cadre d'un projet d'établissement.

PUBLIC VISÉ :

➤ Formateurs PRAP 2S.

ORGANISÉ PAR :

➤ Compétences
Prévention

NOMBRE DE PARTICIPANTS :

➤ 4 à 10 participants

DURÉE :

➤ 4 jours

PRÉREQUIS :

➤ Titulaires du certificat
de formateur PRAP 2S.

CONTACT :

➤ Conseillère Formation
ANFH

OBJECTIFS

- Intégrer l'accompagnement de la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi dans l'animation des acteurs PRAP 2S ou APS ASD, selon le certificat détenu.
- Mettre à jour le certificat de formateur PRAP 2S.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, jeux de rôles, applications concrètes.
- 60 % pratique 40 % théorique.

PROGRAMME

1/ Le dispositif ALM dans la formation PRAP 2S :

- ✓ L'accompagnement à la mobilité en prenant soin de l'autre et de soi.
- ✓ Les enjeux de l'ALM.

2/ Les déplacements naturels :

- ✓ Définir les notions de déplacement naturel et de déplacement spontané.
- ✓ Les étapes d'un déplacement naturel et les mouvements élémentaires qui les composent.
- ✓ Le schéma décisionnel ALM.
- ✓ Le recueil des informations indispensables.
- ✓ L'évaluation de l'environnement des capacités et des risques.

3/ Les différents accompagnements :

- ✓ Les principes sécuritaires et les gestes permettant de les respecter.
- ✓ Les niveaux d'assistance en fonction des capacités à réaliser les étapes du déplacement.
- ✓ La guidance verbale et les aides techniques.

4/ La certification :

- ✓ Les différentes épreuves certificatives.
- ✓ L'organisation pédagogique et logistique des formations d'acteurs PRAP 2S selon le nouveau référentiel.